



Modalités de plainte pour coups volontaires

Par Visiteur

Bonjour,

Il y à 10 jours maintenant, mon amie a déposé plainte pour coups volontaires contre son fils de 16 ans qui l'a frappé à deux reprises (coups de poings dans les bras, 3 jours d'ITT)

A ce jour pas de nouvelle, je pensais, concernant ce genre de violence, que la réponse allait être rapide.

Est-ce normal ?

Merci

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Est ce que les services de police ont convoqué le fils de votre amie?

A-t-elle été à nouveau entendu par les services de police?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour,

Non hélas, ni pour elle, ni pour lui, et c'est précisément ce qui me dérange, je pensais que son fils serait convoqué rapidement vu les faits.

Cordialement,

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Dans ce cas le mieux serait de vous rendre à nouveau auprès des services de police afin de savoir ce qu'il en ait.

Il est effectivement curieux qu'une suite n'ait pas été donnée rapidement.

Cordialement